La Présidente

Ordre Départemental des Sages femmes de Paris
Madame Cécile MAREST
Présidente
13 rue des Tapisseries
75017 PARIS

Réf. : D20-CRIDF-001350

Saint Ouen, le 26 mai 2020

Madame la Présidente,

Tout au long de cette crise sanitaire, nos personnels de santé ont répondu présents et forcé l'admiration de nos concitoyens. En Ile-de-France, leur engagement a pris un relief tout particulier, eu égard à la violence avec laquelle la pandémie a frappé et continue de frapper et eu égard à l'extrême sollicitation de notre système de santé.

Plusieurs enseignements devront être tirés de cette période pour refonder nos organisations de santé, redonner du sens aux professionnels et renforcer l'attractivité de leurs métiers. Pour ma part, je retiens que l'engagement des personnels de santé, leur capacité à innover, à trouver des solutions au plus près des besoins des patients et leur capacité à coopérer efficacement sont autant de points fondamentaux sur lesquels nous devrons nous appuyer à l'avenir. Il sera ainsi essentiel à mon sens de définir des voies pour simplifier nos organisations et leur gouvernance, pour débureaucratiser le système de santé, dans toutes ses dimensions, pour encourager davantage et valoriser les coopérations entre les professionnels et les structures mais aussi, je le crois, pour donner un ancrage plus territorial à nos politiques de santé.

Comme vous le savez, dès avant l'irruption de cette crise dans nos vies, la Région Ile-de-France avait souhaité faire de la santé un axe majeur de sa politique, en déployant des actions ambitieuses pour faire de ce secteur un élément majeur du développement et de la cohésion de la première région d'Europe. C'est ainsi que depuis bientôt 5 ans, des mesures d'ampleur inédites ont été déployées pour lutter contre la désertification médicale, améliorer les conditions de transport des soignants, lutter contre les incivilités et agressions dont ils sont parfois victimes mais aussi et surtout pour accompagner l'innovation et la modernisation des pratiques, à l'instar des téléconsultations. Avec le virus, j'ai souhaité intensifier ces actions et apporter un soutien massif aux organisations de santé, notamment en mobilisant un fonds d'urgence de 10 millions d'euros, en renforçant la desserte des hôpitaux par les transports en commun, en consolidant les dispositifs de soutien psychologique aux soignants, en mobilisant et en rémunérant l'ensemble des étudiants en soins infirmiers volontaires ou encore en mettant massivement à disposition de tous les soignants plusieurs millions de masques de protection.

A l'occasion du déconfinement, j'ai souhaité que la Région continue sa mobilisation totale et qu'elle puisse déployer des mesures destinées à garantir la reprise des activités de soins en toute sécurité. Il s'agit d'une étape délicate qui doit permettre de concilier redémarrage économique rapide et protection de la population afin d'éviter qu'une seconde vague ne vienne nous frapper. Il s'agit également d'inciter les Franciliens à retrouver le chemin des cabinets de soins et de garantir ainsi la continuité des prises en charge.

Parmi les actions initiées par le Conseil Régional, l'engagement dans la politique de tests et de dépistage constitue pour moi une priorité. Ainsi, au-delà de la campagne de tests RT-PCR pour laquelle nous avons proposé notre aide aux autorités de santé, la mise à disposition massive de tests de sérologie rapide de type TROD et TDR sera assurée par la Région. Surtout, le Conseil Régional a décidé de faire don à l'ensemble des professionnels de santé, et notamment aux professionnels que vous représentez, de tests sérologiques rapides afin de les éclairer sur leur situation sérologique et répondre ainsi aux questions qu'ils se posent depuis le début de l'épidémie. Pour cela, j'ai passé commande de tests sérologiques rapides auprès du laboratoire francilien AAZ, qui figurent bien entendu dans la liste nationale homologuée par le Ministère de la Santé.

Concrètement, les tests offerts par la Région Ile-de-France seront mis à la disposition des mairies d'Ile-de-France, qui prendront contact avec les acteurs de santé de leur territoire afin d'organiser au mieux ce dépistage, dans des conditions strictement conformes aux recommandations ministérielles et de la Haute Autorité de Santé.

Je tenais à vous informer au plus vite de cette démarche afin que vous puissiez la relayer auprès des professionnels que vous représentez mais aussi que nous puissions définir ensemble les actions qui permettront d'apporter tout le soutien nécessaire aux acteurs de santé.

Vous le savez mieux que quiconque, les tests de sérologie rapide ne constituent qu'une brique supplémentaire dans la stratégie de santé publique et ne se substituent aucunement aux autres mesures essentielles que sont le port du masque, le respect strict des mesures barrières et la limitation des déplacements non essentiels. Ils ne se substituent pas davantage aux tests virologiques destinés au dépistage des personnes malades.

Je reste bien entendu, ainsi que mon équipe, à votre entière disposition et à l'écoute des actions que nous pourrions conduire de concert au service de nos personnels de santé et de l'ensemble de notre système auquel la crise n'a fait que renforcer notre attachement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma très haute considération.

Valérie PECRESSE